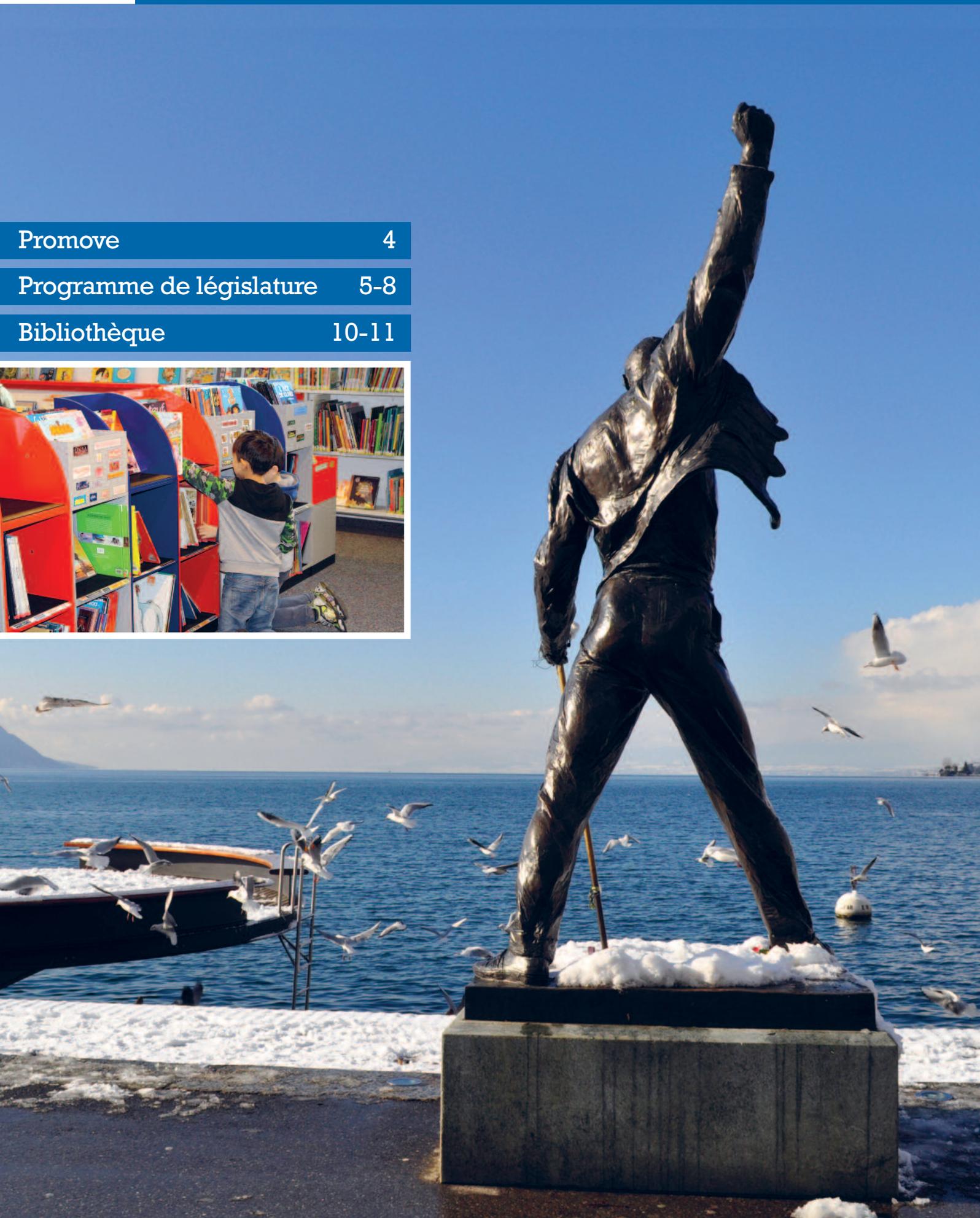


Promove 4

Programme de législature 5-8

Bibliothèque 10-11





ÉDITO

Chères habitantes et habitants de Montreux, au centre de cette édition, vous trouverez le programme de législature de la Municipalité pour les cinq années à venir. Ce document, élaboré en gardant toujours à l'esprit le bien-être de nos concitoyens, présente les orientations choisies pour un développement harmonieux de notre Commune. Un accent particulier est mis sur les notions d'accueil et de renouvellement d'infrastructures essentielles, ainsi que sur les aspects régionaux et sur l'ouverture vers l'extérieur. Nous n'avons pas négligé non plus le développement durable, si important de nos jours, alors que Montreux vient d'obtenir le label « Cité de l'Énergie GOLD ». Au surplus, vous lirez, en pages 10 et 11 de cette 35^e édition de notre journal communal, un reportage sur la Bibliothèque, ce lieu dédié à la littérature et au savoir, mais aussi à l'accueil et à la culture en général. En page 4, vous découvrirez comment l'organe de promotion économique PROMOVE aide et conseille les entreprises désireuses de s'installer à Montreux. Bonne lecture et bel hiver à toutes et à tous.

Laurent Wehrli
Syndic de Montreux et Conseiller national



En couverture, la statue de Freddie Mercury, au bas de la place du Marché. Le célèbre chanteur du groupe Queen, mort en 1991, a passé les dernières années de sa vie à Montreux. Inaugurée le 25 novembre 1996, la statue de bronze mesure 3 mètres cinquante de haut. Elle est l'œuvre de la sculptrice tchèque Irena Sedlecka. C'est le groupe Queen et la famille du chanteur qui l'ont offerte aux habitants de Montreux.

Photo: Jacques Lauber

Médailillon: Commune de Montreux



Les forêts de Montreux jouent les vedettes !



Commune de Montreux

Saviez-vous que 80% des forêts montreu-siennes sont des forêts de protection ? Leur présence nous évite glissements de terrain, avalanches ou érosion. Les forêts

ont également d'autres fonctions : lieux de loisirs, créatrices de biodiversité, productrices de bois, elles sont tout simplement indispensables. Les forestiers communaux leur rendent hommage dans un très beau film de 12 minutes réalisé par la société de vidéo TEENERGY. « Dessine-moi une forêt » nous permet de voir la forêt différemment et de découvrir l'équipe de bûcherons qui y travaille au quotidien. Le tout en musique et sur des images superbes.

À voir sur www.commune-de-montreux.ch
> Découvrir > Territoire > Forêts

Édité par: la Municipalité de Montreux, décembre 2016

Impression: I-Press, Montreux

Graphisme: Macgraph, Puidoux

Photo de couverture: © Jacques Lauber

Tirage: 15 500 exemplaires

Rédaction: Béatrice Merk Mietta (rédactrice responsable), avec la collaboration d'Anne Biavati et Aurélie Margueron

Tél. 021 962 79 40 et 021 962 79 38

communication@montreux.ch

Imprimé sur du papier certifié FSC

Toutes les infos communales sur
www.commune-de-montreux.ch



Commune de Montreux



Commune de Montreux

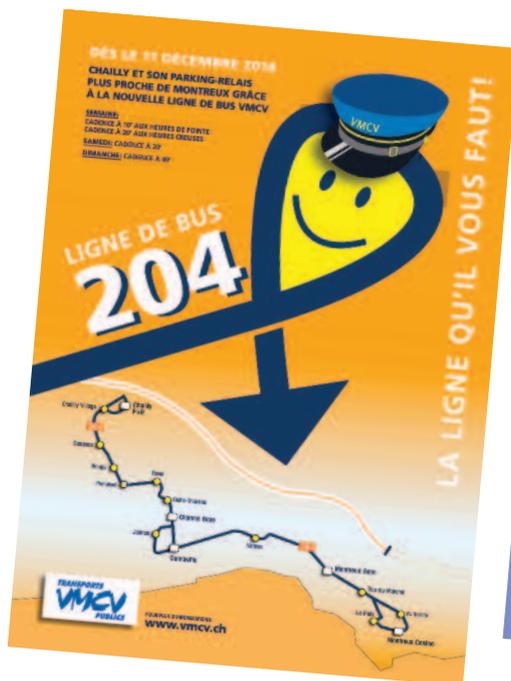
En 2017, la section montreu-sienne de la Fédération suisse de gymnastique fêtera ses 150 ans. De nombreux événements auront lieu tout au long de l'année pour célébrer cet anniversaire. Les jardiniers de Montreux ont choisi de mettre ce thème à l'honneur pour les traditionnelles sculptures végétales que vous pouvez admirer sur les quais.

Lignes de bus : des nouveautés pour votre mobilité

Deux nouveautés sur les lignes de bus VMCV touchent directement les Montreusiens :

- la ligne 204 passe désormais par le centre de Clarens (Gambetta, Jaman, Gare CFF), et non plus par la rue du Centre et la route de Belmont. De plus, elle est prolongée jusqu'au parking-relais de Chailly et, surtout, cette ligne sera desservie jusqu'à 23h en semaine au lieu de 19h30 actuellement, à une cadence de 10 minutes aux heures de pointe et de 20 minutes en dehors ;
- la 208 est une nouvelle ligne, qui relie la Tour-de-Peilz à Blonay, en passant par La Saussaz, Chailly-Village, le parking-relais de Chailly, Fontanivent et Brent.

Plus d'infos sur www.vmcv.ch



Gros projet en cours d'étude au nord de la gare

Acquises par la Commune en 2010, les parcelles au nord-est de la gare dites « ancienne menuiserie Held » (n^{os} 142 et 2851) sont pressenties pour abriter les services administratifs de la ville, qui seraient ainsi enfin regroupés – à l'exception de la voirie et des espaces verts – en même temps que d'autres affectations favorisant la mixité, par exemple des bureaux et des logements. Le Skatepark et le NED y trouveraient également leur place. Pour ce qui est du stationnement, les besoins seront soigneusement vérifiés pour correspondre à la réalité.

Destiné à une restructuration urbaine, le site a un potentiel de développement conséquent et sa situation dans l'hypercentre de Montreux en fait un emplacement de choix.

Le Conseil communal a validé, lors de sa séance de novembre, l'organisation d'un concours de projets sous forme de mandats d'études parallèles. À suivre.

Plus d'infos auprès du Service de l'urbanisme, au 021 962 77 60 ou auprès de urbanisme@montreux.ch

Miel des abeilles de Montreux

Les abeilles du cimetière ont bien travaillé! Avis aux amateurs, on peut encore se procurer leur délicieuse production, un miel de fleurs d'excellente qualité. L'occasion de rappeler que les espaces verts de Montreux veillent à éviter au maximum les pesticides et

produits phytosanitaires, l'objectif étant d'arriver à zéro d'ici à 2020. Quant aux herbicides de type « Roundup » (glyphosates), ils ont été abandonnés depuis deux ans et remplacés par des méthodes naturelles, dont une machine, actuellement en phase de test avec des résultats concluants, qui prépare un mélange d'amidon, de sucre et d'eau chaude.

Le miel est en vente au bureau du cimetière de Clarens, à l'avenue Rambert 27, tous les après-midi sauf le mercredi. Prix : CHF 7.50 le pot de 250 g.

Le bureau de vote de Clarens déménage

Dès 2017, le bureau de vote de Clarens, actuellement au collège de la Gare, déménagera à la Maison de Quartier Jaman 8. L'entrée du bureau de vote se fera par la cour du collège Vinet, et non par la rue de Jaman. Première votation le 12 février.



Pour mémoire, les bureaux de vote de Clarens et Montreux (Établissement scolaire de Montreux-Est) sont ouverts les dimanches de scrutin de 9h à 11h.



CRÉATEURS D'ENTREPRISES, PROMOVE VOUS ACCOMPAGNE !

Promove, l'organisme officiel de promotion économique de la région, a renforcé cette année l'accompagnement et le conseil qu'il apporte aux personnes désireuses de créer ou développer une nouvelle entreprise. Et cela gratuitement.

Cet organisme, dont la force réside dans son réseau étendu, sa connaissance approfondie du tissu économique local et son expertise professionnelle, a été fondé il y a 29 ans, sur une initiative montreusienne. Toujours installé au cœur de notre ville, **Promove est aujourd'hui soutenu par les 10 communes de la Riviera et deux de Lavaux**. Forte de près de 300 entreprises-membres, cette association à but non lucratif fait le lien entre les acteurs économiques de la région et les autorités. À son Comité siège notamment le Municipal montreusien Jean-Baptiste Piemontesi, en charge de l'économie, de la culture et du tourisme.

promove
RIVIERA-LAVALUX

Cécile Enjolras, collaboratrice spécialiste de l'accompagnement à l'entrepreneuriat, se tient à la disposition des porteurs de projets désireux de développer une activité dans la région pour les conseiller dans leurs démarches. Certains projets sont déjà très aboutis, d'autres à l'état d'ébauche. Parfois, il s'agit d'une simple idée. Après un contact téléphonique, un premier rendez-vous diagnostique permet de répondre aux questions et de convenir d'un plan d'action si nécessaire.



L'accompagnement proposé vise à vérifier la faisabilité du projet. Au cours de cette année, une dizaine de créateurs d'entreprises se sont ainsi adressés à Promove pour leur projet à Montreux.

De l'agence de communication au dentiste, en passant par l'artisan ou le commerçant, toutes les catégories sont représentées.

Au bénéfice d'une grande expérience, **l'équipe de Promove offre ainsi, gratuitement, un suivi individuel**, ainsi que des processus et outils concrets permettant

au futur entrepreneur de valider la pertinence de son idée, et de l'aider à en faire un projet économiquement viable. En complément, **Promove met à disposition son réseau**, afin que le porteur de projet s'intègre rapidement dans son nouvel environnement et qu'il puisse nouer des relations d'affaires et des partenariats fructueux.

L'INTERVIEW

Bernard Schmid, Directeur de Promove, répond à Vàm



Vivre à Montreux : de quels atouts peut se prévaloir Montreux pour attirer des entreprises sur son territoire ?

Bernard Schmid : Montreux bénéficie de nombreux atouts. Sa renommée, tout d'abord, qui la positionne sur la carte mondiale d'une manière unique pour une ville à taille humaine. Son cadre ensuite, c'est une évidence. Mais aussi, et surtout, la qualité de vie qu'offre notre région. À l'heure où les comportements professionnels changent, une entreprise qui souhaite déplacer son siège, par exemple, doit se soucier toujours plus du « package » complet proposé aux cadres pour que ceux-ci acceptent de suivre. La Suisse, de manière générale, présente de nombreux avantages réels (innovation,

formation, stabilité,...), mais des aspects plus « soft », tels que la culture cosmopolite, la qualité des écoles internationales, l'offre en termes de soins, les loisirs, la proximité des sites sportifs et la richesse culturelle et événementielle sont autant d'éléments qui prennent de plus en plus d'importance. Dans ce contexte, Montreux présente un positionnement exceptionnel !

Vàm : Votre souhait pour l'avenir ?

BS : Que l'ouverture au monde, le sens de l'accueil et l'esprit entrepreneurial, qui ont fait le succès et la richesse de notre région, continuent à être portés comme des valeurs cardinales, partagées de tous les habitants, au service et au bénéfice de tous. Et, de manière plus concrète, que des investissements soient réalisés afin que la Riviera puisse à nouveau disposer de surfaces significatives pour accueillir de nouvelles entreprises et accompagner la croissance de celles existantes, et ainsi créer des emplois et de la richesse pour notre région.

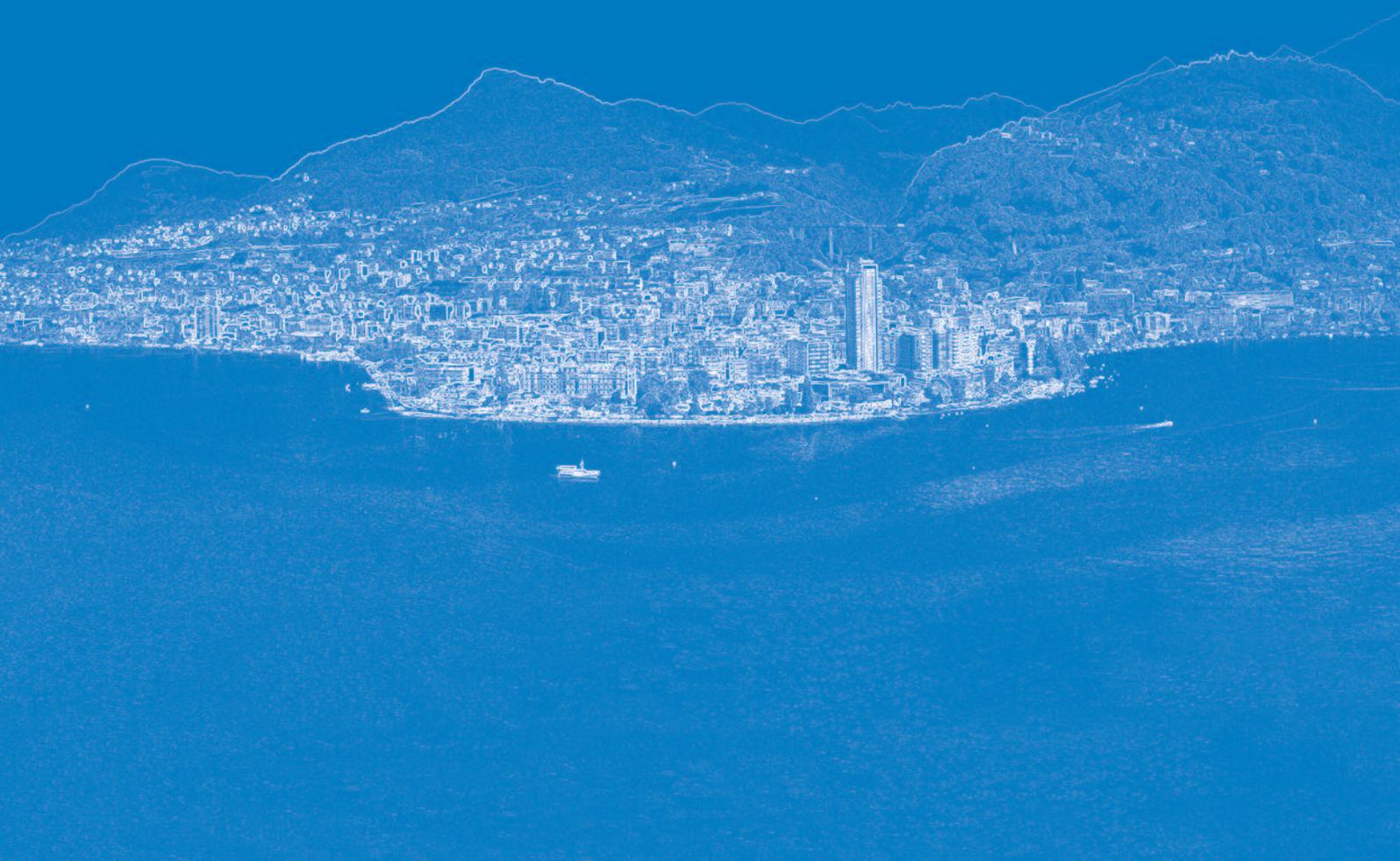
Plus d'infos auprès de Promove
Rue de la Gare 2, 1820 Montreux
021 963 48 48 – info@promove.ch
www.promove.ch



COMMUNE DE
MONTREUX

Programme de législature de la Municipalité

2016-2021



ÉDITO



Entrée en fonction le 1^{er} juillet 2016 pour exercer son mandat jusqu'au 30 juin 2021, la Municipalité de Montreux présente pour la troisième fois un programme de législature.

Il s'inscrit dans la continuité des actions menées jusqu'alors et propose une vision de l'avenir de la Commune faite d'orientations substantielles et réfléchies. Ce programme de législature a pour objectif d'affirmer une vision claire. La Municipalité entend ainsi développer notamment la qualité de vie et la cohésion sociale, une capacité d'accueil répondant aux exigences de sécurité et aux développements nécessaires. Après avoir veillé à l'entretien du patrimoine, la Municipalité souhaite mettre l'accent sur la modernisation de nos infrastructures. Elle est aussi attachée à une gouvernance solide et incarnée à tous les niveaux de la collectivité publique, ainsi qu'à une saine gestion des finances. Elle veut coopérer au sein de notre région et de notre pays, tout en assurant l'ouverture au monde bien connue et appréciée de notre commune. La Municipalité sait pouvoir compter sur les compétences de l'administration communale et celles des partenaires associés à la bonne réalisation et réussite de ces objectifs.

Tous ces éléments correspondent à la vocation de Montreux, à son développement et à son rayonnement.

La Municipalité est à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Laurent Wehrli
Syndic de Montreux et Conseiller national

Une publication de la Municipalité de Montreux

Graphisme :
Macgraph, Puidoux

Photo de couverture :
© vision-air.ch

Contact :
Laurent Wehrli
Syndic de Montreux
Grand-Rue 73
1820 Montreux
021 962 77 74
laurent.wehrli@montreux.ch
www.commune-de-montreux.ch

GOUVERNANCE, ADMINISTRATION ET RESSOURCES

Renforcer les collaborations internes et externes, adapter les ressources humaines aux besoins actuels et se doter de systèmes informatiques performants sont des objectifs importants pour ces prochaines années. Pour les atteindre, la Municipalité va optimiser ses outils et méthodes de travail.

Une gouvernance et une administration stratégiques et efficaces

- Orienter les services communaux pour mieux répondre aux besoins de la population.
- Favoriser les collaborations stratégiques et les transversalités au sein de l'administration communale ; notamment en unifiant les processus de demande de manifestations, y compris les demandes de subventions, et en y intégrant les entités externes à la Commune (Fonds culturel Riviera, taxe de séjour intercommunale).
- Développer et renforcer une culture commune au sein des services de l'administration communale.
- Favoriser les collaborations et les synergies intercommunales.
- Poursuivre les démarches en vue d'un rapprochement des sociétés de transports publics de la Riviera.

Une politique des ressources humaines adaptée aux besoins actuels

- Concrétiser la nouvelle politique des ressources humaines par sa mise en place dans tous les services de l'administration communale.
- Élaborer un plan de mobilité du personnel communal, en diminuant l'impact des trajets entre le domicile et le lieu de travail, et en optimisant l'usage du parc de véhicules communaux.
- Renforcer le système de santé et sécurité au travail (MSST).

Une communication tournée vers le futur

- Développer et renforcer la communication interne et externe de la Commune en utilisant toute la gamme des moyens de communication actuels.

Une optimisation des outils de planification et des processus financiers

- Poursuivre le développement des outils de planification financière à moyen et long terme.
- Intégrer les processus nécessaires au bon fonctionnement du système de contrôle interne (SCI).

La mise en place de nouveaux outils informatiques

- Mettre en place un nouvel ERP (logiciel gérant de manière centralisée diverses tâches communales : finances, population...) en étroite collaboration avec la Tour-de-Peilz et Vevey notamment.
- Réaliser le plan directeur informatique communal.
- Poursuivre le développement des outils de cyber-administration permettant de renforcer les synergies intercommunales.



INFRASTRUCTURES ET TERRITOIRE

Dans une optique d'amélioration de la qualité de vie dans la Commune, la Municipalité souhaite offrir à la population des infrastructures dont elle pourra bénéficier en ville et dans les villages, un Centre de congrès modernisé ou encore des accès facilités au lac. Côté environnement, Montreux, détentrice du label Energy Gold, poursuivra ses efforts dans le domaine, en améliorant la mobilité ou encore l'efficacité énergétique des bâtiments (Agenda 21). Le plan général d'affectation (PGA) du bas de la Commune, qui a déjà occupé une partie de la précédente législature sera, pour sa part, finalisé, tandis que sera initiée la révision du PGA des hauts.

Un aménagement du territoire adapté

- Finaliser le plan général d'affectation (PGA) du bas de la Commune.
- Réviser le plan général d'affectation des hauts de la Commune, en y intégrant notamment les dangers naturels.
- Réaménager la Place de la Gare et renforcer les liaisons avec la Grand-Rue.
- Aménager le nouveau quartier « Les Grand Prés » à Baugy.
- Définir l'affectation future du secteur de l'hôpital, entre la voie CFF et l'avenue de Belmont, qui ne sera plus utilisé comme hôpital après l'ouverture du site unique Riviera Chablais à Rennaz.

Des infrastructures améliorant la qualité de vie

Villages

- Veiller au développement des infrastructures villageoises, en collaboration avec les associations de village et de quartier ; avec, entre autres projets, la rénovation de l'esplanade de Territet et l'aménagement d'une place du village à Charnex et à Clarens.

Abords du lac

- Favoriser la relation de la population avec le lac, avec comme priorité le redimensionnement du Port du Basset, la création d'un accès pour les baigneurs au bas de l'Avenue Nestlé, et l'élaboration d'un plan lumière sur les quais.
- Reprendre les études pour les Jardins de la Rouvenaz.

Circulation des piétons et convivialité des rues

- Améliorer la sécurité des piétons en construisant des trottoirs aux endroits stratégiques, mettre en place des zones 30 à Chailly et à la rue du Port à Clarens.
- Développer les plans de mobilité scolaire de Charnex, Vernex/Gare 33, Clarens et Collonge.

Pistes cyclables

- Intégrer des pistes cyclables, dans la mesure du possible, lors de la réfection des chaussées.

Routes, ouvrages et circulation des véhicules

- Effectuer les travaux d'entretien, pour diminuer les risques d'instabilité des routes et ouvrages de la Commune, notamment sur les hauts.
- Poursuivre l'entretien et la requalification de plusieurs routes, dont la rue du Temple, l'avenue des Alpes, et des secteurs de la route cantonale 780.
- Établir un inventaire des ouvrages d'art sis sur le domaine public communal pour mieux anticiper leur entretien et leur renouvellement.
- Étudier l'évolution de la circulation et de ses flux, afin de trouver des solutions, notamment pour le transit.

Coordination des interventions prévues sur le domaine public

- Garantir la bonne collaboration et coordination entre les différents chantiers, notamment ceux qui ne sont pas initiés par la Commune (CFF, services industriels, télécommunications, etc.). De nombreux chantiers sont à venir en lien avec les CFF, comme le remplacement d'ouvrages routiers pour le passage des trains à deux étages ou encore des travaux aux gares de Clarens et Montreux.

Plan général d'évacuation des eaux

- Réaliser les objectifs fixés par le plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Gestion des déchets

- Harmoniser le tri et la collecte des déchets au plan régional.

Cimetière de Clarens

- Améliorer les infrastructures du cimetière de Clarens, ainsi que l'accueil des personnes en deuil.



L. Flusin

Résidences secondaires

- Poursuivre les mesures en faveur de l'occupation à l'année des logements, afin de diminuer le taux de résidences secondaires.

Des bâtiments publics fonctionnels et modernes

Bâtiment administratif communal

- Construire un bâtiment multifonctions, qui regroupera notamment les services de l'administration communale. L'organisation interne en sera facilitée et les synergies communales renforcées. Le nouveau bâtiment permettra également d'offrir un meilleur service à la population et de favoriser la mixité, en y intégrant des logements et autres surfaces de bureaux.
- Parallèlement à cette démarche de construction, rénover le seul bâtiment administratif externe qui devrait subsister, soit celui de la voirie.

Centre de congrès

- Rénover et moderniser le Centre de congrès (2m2c) pour répondre aux nouvelles exigences en matière de voies de fuite et de normes antisismiques, mais également pour offrir un outil plus attractif pour l'accueil des manifestations.

Bâtiments scolaires

- Construire de nouvelles extensions scolaires, afin de pouvoir répondre aux besoins croissants dus à l'augmentation de la population.

Bâtiments propriété de la Commune

- Créer un fonds d'entretien et de valorisation des bâtiments locatifs propriété de la Commune, notamment grâce aux recettes des loyers, afin de pérenniser la valeur du patrimoine communal.

Une attention toute particulière à l'environnement

Forêts

- Valoriser les forêts dans le cadre du nouveau plan de gestion forestière, afin de notamment renforcer la sécurité, assurer la production indigène de bois et rendre la forêt plus accueillante pour les activités de loisirs.

Agenda 21, environnement et énergie

- Réorganiser les actions liées au développement durable au sein d'une cellule Agenda 21, en dynamisant les mesures telles que la mobilité, la consommation d'énergie et l'isolation des bâtiments.



AGENDA 21 MONTREUX

- Inscrire ces actions dans l'objectif d'une société à 2000 W.
- Pérenniser le label Energy Gold.

- Supprimer l'usage des pesticides et herbicides dans les espaces publics.
- Créer un réseau de chauffage à distance urbain, avec l'eau du lac.

Une offre accrue en infrastructures sportives

- Construire ou participer à la construction de nouvelles infrastructures régionales, dans le prolongement du plan validé par le Conseil communal, telles que :
 - l'extension de la Maladaire ;
 - une salle de gym triple ;
 - un dojo ;
 - une halle de rink-hockey ;
 - une salle de volley et de basket.



M. Quartier

QUALITÉ DE VIE ET DÉVELOPPEMENT

Pour que Montreux reste une commune vivante et solidaire, de nombreux projets dédiés à la cohésion sociale et à l'entraide sont au menu de cette nouvelle législature. Les familles et la jeunesse font également l'objet d'une attention particulière; la Municipalité entend améliorer l'accueil de la petite enfance et des écoliers, ainsi que les activités dédiées à la jeunesse. Sans oublier le sport et la culture, toujours soutenus activement par la Municipalité.

Une commune vivante et solidaire pour tous

- Organiser des États généraux de la cohésion sociale relatifs à l'intégration et à son amélioration.
- Mettre en place un « guichet d'accueil », en partenariat avec le CSP (Centre Social Protestant), Caritas, Avivo, Pro Senectute et Appartenances.
- Pérenniser le travail social de proximité, afin de maintenir et renforcer le lien avec la population précarisée.
- Développer et favoriser l'action associative et communautaire, notamment grâce à l'outil que nous offre la Maison de Quartier Jaman 8.

Aînés

- Développer le parc d'appartements protégés.
- Formaliser une politique d'actions pour les aînés.
- Établir des partenariats avec des entités institutionnelles ou privées.

Activités sportives

- Développer une offre sportive régionale attractive.

Humanitaire

- Développer et formaliser un concept d'aide au tiers-monde, par la création d'un partenariat avec la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération), la contribution à la réalisation d'une structure hospitalière à Madagascar, ainsi que le soutien à des institutions impliquant des Montreusiens.

Une organisation scolaire et parascolaire améliorée

Accueil de l'enfance et écoles

- Mettre en œuvre un plan de développement de l'accueil pré- et parascolaire.
- Développer des places d'accueil de la petite enfance et des écoliers.

Jeunesse

- Harmoniser l'organisation des activités pour les jeunes, notamment sur le plan intercommunal.
- Poursuivre la rénovation des places de jeux.

Un soutien accru aux manifestations et aux entreprises

Accueil des manifestations

- Poursuivre l'accueil, le développement et la promotion d'événements de qualité. Créer un bureau commun avec Montreux Riviera Convention Bureau, la Saison culturelle et la SICOM destiné au marketing, à l'accueil, à l'intégration et au développement d'événements et d'entreprises.
- Adapter constamment le soutien logistique aux organisateurs d'événements qui contribuent à faire de Montreux une commune ouverte et accueillante.

Culture et sport

- Adapter la politique culturelle, en valorisant les complémentarités et en favorisant les synergies (billetterie, gestion administrative et comptable, communication).
- Harmoniser et adapter les règlements, les procédures et la gestion des aides individuelles en matière culturelle et sportive.

Économie

- Favoriser l'accueil de nouvelles entreprises par l'intermédiaire de PROMOVE.



J. Berthoud

J'ai toujours été intéressé par ce qui se passe dans ma commune

Indispensable au bon déroulement des séances, Jean-Michel Talon, huissier du Conseil communal de Montreux, nous parle de son travail, qu'il exerce depuis de nombreuses années. Interview.



Tout d'abord, quel est le rôle d'un huissier ?

Je dirais que le rôle de l'huissier est d'assurer le bon déroulement des séances du Conseil communal d'un point de vue logistique et technique. Cela implique, entre autres, de faire signer la liste des présences aux Conseillers, et de fournir à ceux qui l'auraient oubliée une carte à puce de remplacement pour pouvoir utiliser le système de votation électronique. Je dois aussi récolter des documents écrits, comme des interpellations, auprès des Conseillers et les transmettre à la secrétaire et à la Municipalité. Cela permet par exemple à cette dernière de préparer très à l'avance les réponses qu'elle va fournir durant cette même séance. Lors des séances extra-muros, le travail est toujours plus conséquent. Il faut gérer le vote à main levée ou encore fournir certaines prestations qui sont habituellement gérées par l'électronique. Dans tous les cas de figure, je dois faire en sorte que tout fonctionne et que rien ne manque lors de chaque séance.

Depuis quand êtes-vous l'huissier du Conseil communal ?

J'ai commencé mon travail d'huissier en 2006, d'abord comme suppléant, puis comme huissier principal en 2011. Étant à cette période Conseiller

communal, j'ai dû démissionner pour pouvoir occuper ce poste. Les deux fonctions ne sont pas cumulables. Il faut aussi préciser que l'huissier est, tout comme la secrétaire, élu par le Conseil communal pour la durée de la législature. À côté de cela, je suis professionnellement actif dans le domaine de l'imprimerie.

Qu'est-ce qui vous a intéressé dans ce poste ?

J'ai toujours été intéressé par ce qui se passe dans ma commune en général. Être huissier me permet d'avoir ce regard sur tout. C'est ce qui me plaît !

Votre travail a-t-il évolué ces dernières années ?

Oui, effectivement. Avec la mise en service de la nouvelle salle au Collège de Montreux-Est en 2015, certaines tâches sont maintenant gérées électroniquement, comme les votations. Cela implique aussi de nouvelles responsabilités, par exemple la gestion et la distribution des cartes électroniques destinées aux Conseillers afin qu'ils puissent utiliser le système. Le site internet du Conseil a lui aussi amené quelques changements ces dernières années.

Des anecdotes ?

Je n'ai pas d'anecdotes spéciales en tête. Les séances extra-muros ou les votes à main levée sont toujours sujets à imprévus mais dans l'ensemble, tout se passe très bien.



Jean-Michel Talon, huissier

Bonne retraite, Monsieur Burdet



Après plusieurs années de bons et loyaux services, le sergent-major Christian Burdet, répondant de proximité à Montreux et en charge de la

surveillance des séances du Conseil communal, a pris en novembre dernier une retraite bien méritée. «*Les séances se sont toujours déroulées dans le calme, il n'y a jamais eu de problèmes. J'ai pu faire la connaissance de beaucoup d'élus, dont certains sont même devenus des amis*», confie l'agent de Police Riviera, qui a exercé son activité dans les communes de Montreux et Villeneuve depuis 1979.

Il passe désormais le flambeau à son collègue, le sergent Franco Ciampi.

Nos meilleurs vœux pour votre retraite !

Prochaines séances : 25 janvier 22 mars 26 avril
17 mai 21 juin

CURE DE RAJEUNISSEMENT POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Nouvelle identité visuelle, nouveau portail internet, la Bibliothèque Montreux-Veytaux s'offre un joli coup de jeune. « Vivre à Montreux » saisit l'occasion pour vous emmener à la découverte des lieux.



Commune de Montreux



À la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, dont deux apprentis, Laure Meystre s'enthousiasme pour ces réalisations : « nous avons voulu rajeunir l'image de la Bibliothèque avec un nouveau logo, qui s'inspire de l'ancien, mais en le reprenant de façon plus contemporaine. Quant à la nouvelle version du portail internet, les usagers vont découvrir que la navigation y est beaucoup plus conviviale que dans le site actuel ».



Laure Meystre, responsable

Recherches, prolongations de prêts ou réservations d'ouvrages y sont présentées

de manière simple et facile à utiliser, y compris sur son téléphone ou sa tablette. Un flash info et toutes les informations utiles complètent cet outil indispensable à tout usager.

À découvrir dès janvier sur www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

Un lieu où lire son journal

Érervente lectrice, la responsable souhaite ardemment transmettre sa passion aux adultes comme aux enfants, mais elle tient également à ce que ce lieu soit chaleureux, accueillant et intergénérationnel. Chacun doit s'y sentir le bienvenu. Car, et on le sait moins, **il n'est nul besoin de posséder une carte de membre pour franchir la porte**. La Bibliothèque, que Montreux partage avec Veytaux, est un lieu ouvert. Chacun peut s'y installer pour lire un quotidien – plusieurs titres sont disponibles – feuilleter un magazine, ou étudier sans être dérangé.

Livres, magazines, CD et DVD à profusion

La Bibliothèque propose un grand nombre de médias en tous genres : romans, bandes dessinées, livres documentaires,

ouvrages de référence en consultation (encyclopédies, atlas, dictionnaires), livres d'art, périodiques, CD de musique classique, jazz ou musique du monde, audio-livres, DVD documentaires ou de fiction (sauf les séries), il y en a pour tous les goûts. **On peut même emprunter des livres numériques, liseuse comprise !** Ou télécharger gratuitement des livres électroniques, en s'inscrivant sur la plateforme e-bibliomedia par l'intermédiaire de la Bibliothèque. Les bibliothécaires, tous des professionnels, renseignent, conseillent et orientent l'utilisateur.

La Bibliothèque renouvelle régulièrement son offre et édite, deux fois par an, un catalogue des nouveautés. Et si, malgré l'immense choix à disposition, on ne trouve pas son bonheur, il reste toujours la possibilité d'emprunter l'ouvrage recherché par le réseau régional

Quelques chiffres

En 2015, la Bibliothèque comptait...

- **56 204** médias, livres, bandes dessinées CD, DVD documentaires, films de fiction et liseuses ;
- **3 195** revues répertoriées ;
- **8 523** personnes inscrites, dont **428** nouveaux inscrits ;
- **101 601** prêts pour l'année, dont **63 566** pour la section jeunesse et **38 035** pour les adultes ;
- près de **20 000** personnes sont passées au guichet de prêt ;
- près de **6 000** personnes non inscrites ont utilisé les différents services de la Bibliothèque, étudié, consulté des documents sur place, lu les quotidiens et magazines, etc. sans emprunter de documents.

La Bibliothèque Montreux-Veytaux est soutenue par les deux communes au prorata de leurs habitants. C'est la Direction Économie, Culture et Tourisme de la Commune de Montreux qui en est responsable.

BiblioRiviera. Enfin, la Bibliothèque propose également des romans dans d'autres langues que le français : allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbo-croate et tamoul notamment.

Enfants bienvenus

La section jeunesse représente une part importante des activités de la Bibliothèque. Plus de 60% des prêts sont consentis à des enfants. Chaque automne, la section jeunesse accueille en outre les classes d'école de Montreux et Veytaux. Ce qui représente tout de même une soixantaine de classes et plus de 1000 élèves. Même les bébés ont leur place à la Bibliothèque ! Chaque premier mardi et chaque troisième vendredi du mois, de 10h à 11h, les enfants de 0 à 4 ans sont accueillis avec leurs parents pour une heure de découverte de la lecture. La participation est gratuite et il n'est pas nécessaire de s'inscrire.



Commune de Montreux

Des animations pour se cultiver et échanger

Rencontres culturelles, lectures et conférences sont organisées régulièrement, sur des thèmes divers, mais toujours en lien avec la culture et la littérature. Gratuites et ouvertes à tous, membres et non-membres, ces animations,



Commune de Montreux

L'équipe Bibliothèque jeunesse

qui se terminent toujours par une partie conviviale, rencontrent un franc succès. Pourquoi n'iriez-vous pas à l'une de celles prévues en 2017 ? Par exemple :

16 février, 19h

« Sens dessus dessous : le sous-vêtement dans tous ses états », conférence dans le cadre des Journées du Romantisme.

16 mars, 10h-15h

le Samedi des Bibliothèques sur le thème « Le jeu des sept familles ».

Infos pratiques

Adresse

Grand-Rue 92 (Cité-Centre), à Montreux
021 963 33 29
bibliotheque@montreux.ch

Horaires

lundi, mardi, jeudi et vendredi	15 h-19 h
mercredi	10 h-19 h
samedi	9 h-12 h

Inscription

adultes dès 16 ans domiciliés à Montreux ou Veytaux	CHF 20.-
enfants	CHF 10.-
(CHF 30.-/CHF 15.- adultes/enfants hors communes)	

Le prêt est gratuit. Des taxes sont perçues en cas de retard dans le retour des médias empruntés. Possibilité d'emprunter plus de documents lors des vacances scolaires.

CHÈQUES ACTIVITÉS

Moitié prix sur les activités culturelles ou sportives

Toute personne domiciliée à Montreux et au bénéfice d'une subvention pour l'assurance maladie obligatoire (OVAM) peut bénéficier de 3 chèques activités par an offerts par la Commune. Les chèques sont valables jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

Ils donnent droit à un rabais de 50% sur le billet d'entrée à un événement culturel ou sportif (concert, pièce de théâtre, match, etc.) subventionné par la Commune de Montreux : par exemple le Montreux Jazz Festival, le Volley Masters, le Théâtre Montreux-Riviera, le Montreux Comedy Festival, la Saison Culturelle...

La réduction s'applique uniquement sur les billets à tarif normal et n'est pas valable pour les abonnements ou billets valables plusieurs jours.

Comment obtenir les chèques ?

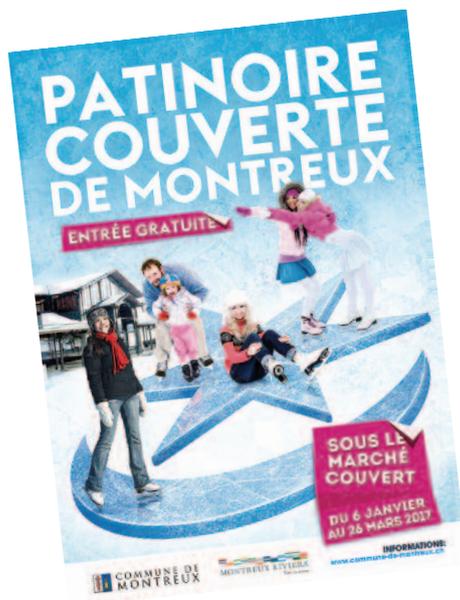
En se rendant auprès de l'Agence d'assurances sociales (AAS), avenue Claude Nobs 14 à Montreux, avec un document d'identité.

Pour vous faire rembourser, il faut envoyer l'original de votre billet d'entrée, avec le chèque activité dûment rempli, à la Commune de Montreux, Grand-Rue 73 à Montreux, à l'attention de la Direction Économie, Culture et Tourisme. Le montant sera versé sur votre compte postal ou bancaire.

Plus d'infos auprès de

Agence d'Assurances Sociales (AAS),
avenue Claude Nobs 14
021 962 78 37 ou aasriviera@aras.vd.ch

Direction Économie, Culture et
Tourisme
021 962 78 26 ou ect@montreux.ch



Patiner sous le Marché couvert

La patinoire synthétique sera ouverte du 6 janvier au 26 mars 2017.

L'entrée est gratuite et la location de patins coûte CHF 5.–

Possibilité de location forfaitaire pour groupe : 100.–/heure tout compris.

Horaires

Lundi et mardi	13 h 30 – 17 h 00
Mercredi à vendredi	13 h 30 – 19 h 00
Samedi et dimanche	11 h 00 – 19 h 00
Vacances scolaires	11 h 00 – 19 h 00

Contact et informations

Commune de Montreux, office du sport
sport@montreux.ch

021 962 78 93, de 07 h 30 à 11 h 30

Patinoire : 079 329 25 75 pendant les heures d'ouverture de la patinoire.

Le 6 janvier : Silent Disco sur glace

3 DJ, 3 ambiances musicales, bars et food trucks.

Dès 17h

After Work

20h à 1h

Silent Disco



AGENDA

Culture

Théâtre Montreux-Riviera

13-31 décembre Thé à la menthe ou t'es citron?

14 février-5 mars La Dame au petit chien, suivi de Ma Dame de Yalta

28 mars-9 avril On purge bébé

www.theatre-tmr.ch 021 961 11 32

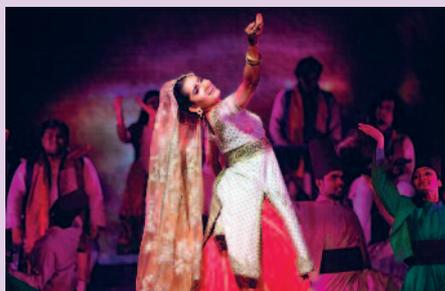
Septembre musical

3 et 5 février Volet hivernal du festival
www.septmus.ch

La Saison Culturelle

22 janvier Les Vêpres Luthériennes

18 février Bharati 2 – Dans le Palais des Illusions



10 mars Piano Seven

23 mars Nicolas de Flüe – Oratorio d'Arthur Honegger

25 mars Acappella

www.saisonsculturelle.ch 021 962 21 19

5 janvier 19h 30, ClarensFilms, Maison de Quartier Jaman 8, Clarens : Fleur du désert
 Entrée libre, infos :

www.commune-de-montreux.ch/agenda

4 février Concert annuel du Corps de musique de Montreux-Clarens

www.harmoniementreux.ch

17-19 mars 1^{er} concours de musique Riviera

www.concoursdemusiqueriviera.com

Sport

29 janvier Journée « kids », patinoire de Montreux

4-5 février Coupe de la Ligue de basketball, salle Omnisports du Pierrier

11 février Cross de la Riviera, complexe sportif de la Saussaz

11-12 février Championnat Romand hiver espoir de natation, piscine de la Maladaire

24-28 février Camp de ski de l'Animation jeunesse

www.commune-de-montreux.ch

5 mars Concours populaire de ski, Rochers-de-Naye

www.skiclub-mgc.ch

12 mars Derby de Jaman
www.skiclub-mgc.ch

12-16 avril Coupe des Nations de rink hockey, salle Omnisports du Pierrier

Événements

26 avril-1^{er} mai Arvinis au 2m2c
www.arvinis.ch



Fermetures de fin d'année

Administration communale
 du 23 décembre à 16h au 2 janvier inclus

Bibliothèque
 du samedi 24 décembre au lundi 2 janvier inclus

Piscine de la Maladaire
 du 24 au 26 décembre inclus
 du 31 décembre au 2 janvier inclus

Agenda complet sur
www.commune-de-montreux.ch

Administration communale

Standard général 021 962 77 77
 Secrétariat municipal Grand-Rue 73
 1820 Montreux

Courriel général commune@montreux.ch
 Internet www.commune-de-montreux.ch
 Facebook www.facebook.com/CommunedeMontreux